



# Accueil de loisirs

## 2 à 4 ans

### du 6 au 24 juillet 2009

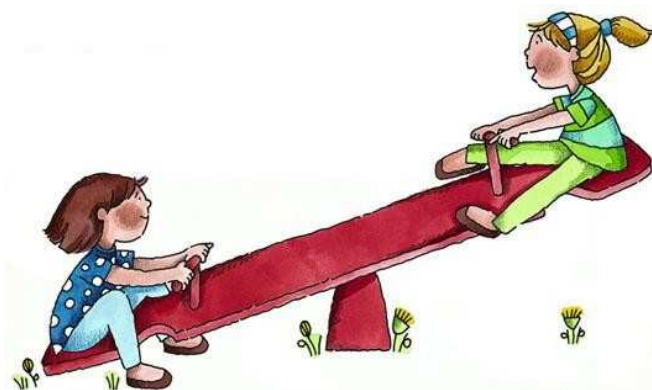
### à Savy-Berlette



Inscriptions\* du 8 au 26 juin 2009  
du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures  
et sur rendez vous  
à la Communauté de Communes de l'Atrébatie  
81, rue d'Arras à Hermaville  
Renseignements auprès de Laurence Bilaine  
au 03-21-59-34-59.

Adresse mail : [lbilaine@cc-atrebatie.fr](mailto:lbilaine@cc-atrebatie.fr)

\* Les places sont limitées à 25 enfants par semaine.  
Possibilité de garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.



# COUPON A REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION



Centre de loisirs 2- 4 ans  
à Savy-Berlette  
Du 6 au 24 juillet 2009



Nom des parents.....

Prénom(s).....

Adresse complète :.....

.....

Téléphone personnel :.....

Téléphone professionnel :.....

Nom et adresse de l'employeur des parents :

Père :.....

Mère :.....

Personne à prévenir en cas d'urgence:.....

Tél :.....ou.....

N°d'allocataire CAF :.....

N°de Sécurité Sociale ou MSA\* .....

Assurance Responsabilité Civile :.....

N° du contrat : .....

\*Où l'enfant est affilié.



## Tarifs

Revenu fiscal de référence du foyer	Type de semaine	1 semaine / 1 enfant		1 semaine / 2 enfants		1 semaine / 3 enfants	
		sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine
- de 8 000 €	semaine 4 jours	4 €	8 €	8 €	16 €	12 €	24 €
	semaine 5 jours	5 €	10 €	10 €	20 €	15 €	30 €
8 001 € à 16 000 €	semaine 4 jours	20 €	36 €	31 €	63 €	39 €	87 €
	semaine 5 jours	25 €	45 €	39 €	79 €	49 €	109 €
plus de 16 001 €	semaine 4 jours	32 €	48 €	48 €	80 €	64 €	112 €
	semaine 5 jours	40 €	60 €	60 €	100 €	80 €	140 €
Extérieurs à l'Atrébatie	semaine 4 jours	51 €	67 €	101 €	133 €	151 €	199 €
	semaine 5 jours	63 €	83 €	125 €	165 €	187 €	247 €

## Nombre d'enfants

	Nom, prénom	Date de naissance
1 <sup>er</sup> enfant		
2 <sup>ème</sup> enfant		
3 <sup>ème</sup> enfant		

## Calcul du montant de l'inscription

<u>1<sup>er</sup> enfant</u>	<u>2<sup>ème</sup> enfant</u>	<u>3<sup>ème</sup> enfant</u>	<u>avec Cantine</u>	<u>sans cantine</u>	<u>Montant</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 6 au 10 juillet = €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 13 au 17 juillet = €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 20 au 24 juillet = €
<b>Sous total =</b>					<b>€</b>
Bons CAF = .....€ x .....jours x .....enfants =					€
Montant dû =					€
Réglé <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>	Chèques <input type="checkbox"/>	Valeur Bon Caf <input type="checkbox"/>		

Les semaines réglées ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement, sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical ou si la communauté de Communes n'était pas en mesure d'assurer les prestations proposées.

Le centre de loisirs accueillera les enfants de 2 à 4 ans (5 ans moins 1 jour) à la salle du temps libre de Savy-Berlette.

Les enfants des familles du Territoire de l'Atrébatie sont prioritaires lors des inscriptions.

Le centre fonctionnera du lundi au vendredi.



### Horaires :

Les enfants inscrits en cantine seront accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les enfants non inscrits en cantine seront accueillis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### Rappel aux familles :

Les repas supplémentaires (pique nique) seront facturés aux familles après le centre (coût des repas : 3.90€)

### Pièces indispensables à l'inscription :



- Bulletin d'inscription **rempli** (ci contre)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de l'attestation CAF (Feuille verte) si bénéficiaire.
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2007 des deux parents (à défaut le tarif maximum sera appliqué)
- Les chèques sont à émettre à l'ordre du trésor public
- Justificatif de domicile (facture EDF, Télécom...)

*Afin de limiter la consommation excessive des gobelets en plastique en centre de loisirs, nous vous invitons à fournir une gourde à votre enfant que nous lui remplirons à sa demande. Merci de votre soutien pour ce petit geste écologique.*

